

## Agenda pour les familles :

### Juillet-Aout :

Accueil individualisé des nouveaux arrivants



### Septembre :

Information club sportif et artistique



### Septembre :

Journée famille à croc-parc



### D'autres sources d'informations :

Office du tourisme : [www.reunion.fr](http://www.reunion.fr)

Garder avec vous des exemplaires de :  
Attestation CAF, avis imposition, livret de famille, attestation logement, certificat de radiation, livret scolaire, bulletin de notes, assurance scolaire, assurance habitation, carnet de vaccination à jour, photos d'identité de chaque membre de la famille (pour les écoles privées, certificat de baptême).

## Les quartiers :



*Quartier SUACOT / Saint-Pierre*

890 personnels



*Quartier AILLERET / Saint-Denis*

250 personnels



*Quartier LAFERRÈRE / Bourg-Murat*

110 personnels

# RSMA-R

Régiment du Service Militaire Adapté de La Réunion



Respect, motivation, savoir-faire

## Flyer d'accueil des familles

REJOIGNEZ-NOUS SUR [WWW.RSMA.RE](http://WWW.RSMA.RE) OU 

## Démarches à La Réunion :

Le prédécesseur de votre conjoint(e) affecté(e) au RSMA-R doit vous guider dans vos démarches : pré-inscription des enfants, récupération des livres, etc. Un parrain - non muté - vous accompagnera à votre arrivée sur le département.

Soyez conscient(e) que le régiment ne dispose pas « de droit préférentiel » pour les inscriptions des enfants dans les écoles. De la même manière il n'existe pas de dispositif particulier permettant de favoriser le retour à l'emploi du conjoint hors organismes ou sites spécialisés pôle-emploi, dom tom job, apec Réunion, etc.



### I) Scolaire :

**Rentrée annoncée le vendredi 18 août 2017**

#### Crèches et écoles privées

Soyez réactif, attention aux délais d'attentes les places sont comptées dans ces établissements.

#### Crèches

Tous les contacts sur : [www.cg974.fr](http://www.cg974.fr)

Saint Denis : [www.igesa.fr](http://www.igesa.fr)

#### Écoles privées

##### St-Pierre

Petite section - CE1 : St Gabriel : (0262).25.04.86

CE2 - CM2 : La Providence : (0262).25.59.50

Collège - Lycée : St Charles : (0262).96.99.00

Pour plus de renseignements, voir site de la Mairie de St-Pierre.

[www.ville-saintpierre.fr/](http://www.ville-saintpierre.fr/)

##### Au Tampon :

Petite section au CM2 : Marthe Robin : (0262).27.30.43

Collège Marthe Robin : (0262).57.33.18

Pour plus de renseignements, voir site de la Mairie du Tampon.

<http://www.letampon.fr/>

##### St-Denis :

Association école Iris Hoareau : (0262).21.33.81

Pour plus de renseignements, voir site Mairie de St-Denis.

[www.ville-saint-denis.fr](http://www.ville-saint-denis.fr)

#### Écoles publiques maternelle/primaire

Après attribution de votre logement, contacter la mairie : service des écoles de St-Pierre, du Tampon et de St-Denis.

**Chaque école a ses propres règles pour les garderies du matin et du soir.**

#### Collèges/Lycées

Prise de contact sur le site du rectorat.

Attention aux options des enfants. Penser à ramener l'attestation scolaire de sécurité routière de niveau 1.

**Inscription au rectorat non suffisante ! Attention il faut absolument remplir le dossier d'inscription délivré par le lycée !!!**

#### Périscolaire

St-Pierre : CCAS (0262).96.05.19

Le Tampon : CCAS (0262).57.86.25

St-Denis : CCAS (0262).40.04.11

#### Cantine

St-Pierre : appeler le service de cantine de la mairie (0262).96.65.00

St-Denis : appeler le service de cantine de la mairie (0262).30.86.48

ou le (0262).30.86.17

#### Etablissements pour enfants en situation de handicap

##### St-Pierre :

Institut Médico Psychologique Charles Isautier

Tél : (0262).25.02.28

##### Au Tampon :

Institut Médico Pédagogique

Tél : (0262).27.20.08

##### St-Denis :

Institut Médico Psychologique de la Providence

Tél : (0262).97.70.87

Voir aussi la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

Mail : [mdph974@mdph.re](mailto:mdph974@mdph.re)

### II) Administratif :

#### Caisse Générale de Sécurité Sociale de La Réunion

Tél : (0262).40.33.40

#### Caisse Allocations Familiales de La Réunion

Tél : (0810).25.97.40

[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

#### Mairie de St-Pierre

Tél : (0262).35.78.00

#### Mairie de la Ville du Tampon

Tél : (0262).57.86.86

#### Mairie de St-Denis

Tél (0149).33.66.66

### III) Réseaux de transport :

##### St-Pierre :

Alterneo et bus scolaire : [www.civis.re](http://www.civis.re)

Démarche à faire sur place. Prévoir 10 à 20 jours pour recevoir la carte de bus.

Le Tampon : [www.casud.re](http://www.casud.re)

St-Denis : [www.cinor.fr](http://www.cinor.fr)

### Informations utiles :

- Electricité : 0262 28 98 00

- Eau : 0262 96 17 20

- Assistante sociale : 0262 25 11 84

- IGESA 0262 93 54 05

[casom-la-reunion.igesa-referent.fct@fazsoi.defense.gouv.fr](mailto:casom-la-reunion.igesa-referent.fct@fazsoi.defense.gouv.fr)